

licence aux porteurs de diplômes qui avaient obtenu ces diplômes avant quatre années d'étude révolues, la proposition du Dr Lachapelle fut adoptée à l'unanimité.

Messieurs H. A. Howe, H. A. Verreault, M. Miller, J. C. K. Leflamme furent nommés, pour une nouvelle période de trois années, examinateurs pour l'admission à l'étude de la médecine.

M. M. E. Roy, M. McDonald, T. Ambrose reçurent la licence du collège après avoir passé un examen satisfaisant.

Les Messieurs suivants porteurs de diplômes de différentes Universités furent assermentés et reçurent la licence du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec :

Université McGill: MM. J. A. Macdonald, A. Henderson, W<sup>m</sup> McEachran, H. Stevenson, J. Smiley, D. McLaren, D. K. Cowley, B. L. Riordan, J. W. Wallace, D. F. Gurd.

Université Victoria; MM. E. E. Duquette, F. X. Lachapelle, H. Pâquette, W. C. H. Beaupré, J. Robillard, J. E. Bergeron, L. E. Coulombe, T. Vadenais, J. O. Lacerte, J. E. E. Roy, J. Blondin, A. O. Camiré.

Université Bishop: MM. Kannon, G. W. Nelson, U. Gill, P. Dubé.

Université Laval: MM. J. H. E. Veilleux, Ed. Belleau, N. E. Roy, L. S. Z. Giasson, V. Sansfaçon, L. A. de la Chevrotière.

Le docteur A. M. Ross, licencié du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province d'Ontario et porteur d'un grand nombre de diplômes de sociétés savantes reçut aussi la licence du Collège.

En dernier lieu, le Bureau discuta et adopta un projet de règlements devenus nécessaires depuis la mise en force de la nouvelle loi, puis, après les remerciements votés aux officiers et à l'Université Laval pour l'usage gratuit de ses salles, l'assemblée s'ajourna le 13 à 7 h. P. M.

---

## Société Médicale de Montréal.

---

Séance du 14 mai.

Présidence du DR E. P. LACHAPELLE.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le DR A. RICARD donne avis qu'à la prochaine réunion il proposera le DR J. E. NOLIN, de Montréal, comme membre actif de la Société Médicale.

Le DR A. T. BROUSSEAU propose, secondé par le DR A. RICARD, que la Société Médicale de Montréal ayant appris avec une vive douleur la mort prématurée de M. le DR ALPHONSE DESCHAMPS,